

«On vise le moyen terme avec Jeanin, Tahart et Benrahma»

Page 23

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3682 - Jeudi 1^{er} octobre 2015 - Prix : 10 DA

Assemblée populaire de wilaya de Tizi Ouzou

Les élus craignent l'annulation de projets au nom de l'austérité

Page 24



Renouvellement des structures du FLN à l'APN aujourd'hui

Guéguerre entre partisans et détracteurs de Saadani

Page 3

Les putschistes en leur déraison incessante

Par Mohamed Habili

Depuis le temps qu'un assemblage de fortune composé de pseudo médias et de faux partis, mais aussi de personnalités à l'ambition présidentielle déclarée, ce qui en soi certes n'est pas un délit, appelle quasi quotidiennement et le plus ouvertement du monde au putsch contre le chef de l'Etat, sans être entendu par la partie ainsi apostrophée, c'est-à-dire l'armée, il devrait se faire une raison. Prendre son Bouteflika en patience, passer à autre chose. S'adresser à la société, en cherchant à se la concilier, au lieu de perdre son temps et son énergie à vouloir dicter sa conduite à une armée qui a dit et répété qu'elle était légaliste et républicaine. Ce n'est qu'en Algérie qu'on voit ce spectacle à la fois étonnant et affligeant d'une presse et des politiques appelant sans précaution de style aucune au viol de la Constitution, au crime politique, tout en se moquant complètement du retour du bâton. Imaginons un peu que l'armée finissant par être excédée par ce type de harcèlement moral décide de s'en remettre aux autorités compétentes pour le faire cesser. Et puis pourquoi un putsch alors que le président de toute façon n'en a que pour quatre ans ? Un putsch qui si l'armée est assez folle, ce que bien sûr elle n'est pas du tout, pour le commettre pourra se traduire par une crise en comparaison de quoi la décennie noire paraîtrait une période bénie de stabilité et de paix civile.

Suite en page 3

Révision à la hausse des prix des logements LPP

La seconde tranche de paiement passe à un million de DA



Le DG de l'Entreprise de promotion immobilière explique le déficit de réalisation du programme de logements LPP, qui est passé de 150 000 initialement annoncé à un tiers seulement, par le faible nombre des dossiers déposés, «à peine 49 000», relève-t-il. Lire page 2

Le président du FCE au sujet des actes de gestion

La dépenalisation, une «avancée majeure»

Page 2

Constantine/En marge de l'exposition «Des voix à la nouba»

Hommage posthume aux chouyoukh du Zdjel

Page 13

Révision à la hausse des prix des logements LPP

La seconde tranche de paiement passe à un million de DA

■ Le DG de l'Entreprise de promotion immobilière explique le déficit de réalisation du programme de logements LPP, qui est passé de 150 000 initialement annoncé à un tiers seulement, par le faible nombre des dossiers déposés, «à peine 49 000», relève-t-il.

Par Meriem Benchaouia

A lors que la chute du prix du pétrole fausse tous les calculs, le DG de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a annoncé hier que la seconde tranche de paiement du logement promotionnel public (LPP) précédemment fixée à 500 000 DA, sera doublée et passera à un million de DA (100 millions de centimes). S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, Mohamed Belhadi a affirmé que «c'est une affaire tranchée». Selon lui, sans l'acquiescement du montant «intégral» de cette somme, les souscripteurs ne se verront pas remettre les clés de leurs appartements, ajoutant que l'Etat a déjà consenti un effort pour l'achat du terrain d'assiette. Ainsi, les souscripteurs seront appelés à confirmer leur demande «s'ils ont été les premiers à s'acquitter du prix de



leur logement, à pouvoir choisir leur lieu d'habitat en fonction de la formule premier inscrit, premier servi», a expliqué l'intervenant. S'agissant du début de la remise des premiers logements à leurs propriétaires, M. Belhadi annonce que l'opération débutera vers la fin du premier trimestre de 2016. «Compte tenu des engagements que nous avons pris, les premiers logements seront remis vers la fin du premier trimestre de 2016, à un rythme

de 3 000 à 4 000 unités par trimestre», ajoute M. Belhadi et de confirmer que «le taux d'avancement de leur construction varie de 20 à 70%». Le déficit de réalisation du programme de logements LPP, qui est passé des 150 000 initialement annoncé à un tiers seulement, le DG de l'Entreprise de promotion immobilière l'explique par le faible nombre des dossiers déposés, «à peine 49 000», relève-t-il. Il signale par ailleurs que le minist

ère de l'Habitat a mis sur pied un atelier par suite des travaux duquel il a été décidé que la «maintenance et l'entretien» des constructions réalisées dans le cadre du LPP seront assurés pendant deux années, sans plus de précisions. Par ailleurs, l'Entreprise nationale de promotion immobilière compte lancer l'opération du choix des sites du programme de logements de type promotionnel public en octobre prochain, avait indiqué il

y a quelques jours le même responsable. Intervenant au forum du quotidien *Liberté*, M. Belhadi avait précisé qu'un site électronique était actuellement en cours de réalisation qui permettra aux souscripteurs LPP qui ont versé la première tranche du prix du logement de choisir les sites réalisés dans la wilaya de leur résidence. Les demandes des souscripteurs seront étudiées par ordre de paiement de la première tranche en tenant compte notamment du lieu de résidence actuelle et du lieu de travail. À propos des souscripteurs basculés de l'AADL vers le LPP pour la simple raison que leurs revenus correspondent à la seconde formule, le P-DG de l'ENPI a précisé qu'«ils passeraient en priorité». À la question de savoir si un célibataire peut demander un F4, Belhadi avait déclaré que «cela dépendra de la disponibilité sur le site demandé». Pour ce qui est de la gestion du patrimoine, le DG de l'ENPI avait expliqué que «la question se pose car il existe, actuellement, des défaillances. Mais il faut savoir que la loi récente sur la promotion immobilière prévoit la mise en place d'un règlement de copropriété qui doit accompagner les procédures de vente et cela devrait améliorer sensiblement les choses car les copropriétaires sont astreints, en quelque sorte, de prendre en charge la partie qui leur revient que ce soit sur les plans financier ou réglementaire».

M. B.

Le président du FCE au sujet des actes de gestion

La dépenalisation, une «avancée majeure»

Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, a qualifié, hier à Oran, d'«avancée majeure» la décision prise par les pouvoirs publics de dépenaliser les actes de gestion.

«La dépenalisation de l'acte et des fautes de gestion est une avancée majeure. Elle permettra aux gestionnaires du secteur public d'avoir une plus grande marge de manœuvre sans avoir la peur d'être dénoncés par une simple lettre anonyme», a-t-il indiqué, lors de la cérémonie d'ouverture du bureau du FCE de la wilaya d'Oran.

«Les gestionnaires d'entreprises publiques pourraient envisager des partenariats avec le secteur privé sans que cela ne soit entaché de suspicion», a-t-il ajouté, tout en plaçant pour «la réhabilitation des cadres injustement incarcérés, sanctionnés ou marginalisés dont le seul tort est d'avoir pris des initiatives». Ali Haddad a réaffirmé la mobilisation des chefs d'entreprises à contribuer à la relance économique «mais accompagnés par une administration moderne et efficace». «L'administration doit être à l'écoute des investisseurs. Ses cadres doivent être formés aux pratiques modernes dans l'administration et l'instruction des projets d'investissement», a ajouté le même responsable, en recommandant «une réforme profonde de l'administration aussi bien au niveau national que local». Le président du FCE a estimé que le pays a les moyens de s'affranchir du «statut de mono-exportateur», en précisant que «toutes les institutions étatiques doivent être mobilisées pour cet objectif». Concernant le déploiement du FCE à l'échelle régionale, il a



indiqué que celui-ci «s'inscrit dans une démarche globale de relance économique», estimant qu'«il ne peut y avoir de développement économique sans développement local». De son côté, le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, s'est engagé à accompagner les promoteurs et à lever toutes les contraintes, conformément à la nouvelle démarche des pouvoirs publics visant à encourager et à promouvoir l'investissement industriel. Le wali d'Oran a saisi cette opportunité pour citer les grands projets structurants initiés pour faire de la wilaya un métropole méditerranéenne moderne et prospère.

«Ces projets structurants vont créer un environnement favorable et assureront une croissance économique», a-t-il indiqué, ajoutant que l'investissement doit être un acte entrepris avant tout par des opérateurs nationaux. L'ouverture du bureau du FCE dans la wilaya d'Oran s'inscrit dans le cadre du déploiement de cette organisation à l'échelle nationale à travers quatre pôles régionaux (est, ouest, centre et sud). Le pôle ouest, basé à Oran, englobe 16 wilayas de cette région. Des bureaux similaires ont été installés à l'est et à l'ouest du pays.

Yanis T./APS

La route qui tue Près de 100 morts en une semaine

QUATRE vingt seize personnes ont trouvé la mort et 991 autres ont été blessés dans 473 accidents de la route, enregistrés durant la période allant du 22 au 28 septembre au niveau national, indique hier, un bilan de la Gendarmerie nationale. Selon la même source, les accidents de la route ont augmenté de 12,35% (59 de plus), les décès de 33,33% (+24) et les blessés de 20,56% (+169) par rapport à la période précédente.

La wilaya de M'sila arrive en tête avec 27 accidents, suivie des wilayas d'Alger et de Sétif avec 24 accidents, Relizane avec 19 accidents et les wilayas de Bouira et de Constantine avec 18 accidents. Les causes de ces accidents sont notamment liées à l'exces de vitesse, l'état des véhicules et l'insouciance des piétons.

R. N.

Renouvellement des structures du FLN à l'APN aujourd'hui

Guéguerre entre partisans et détracteurs de Saadani

■ L'agitation a atteint hier son summum dans les couloirs de la chambre basse du Parlement à cause d'une guéguerre entre les partisans et les détracteurs de Amar Saadani dans le cadre du renouvellement des structures du FLN au niveau de cette institution législative.

Par Nacera Chennafi

C'est aujourd'hui que se déroulera l'opération de vote pour le renouvellement des structures du Front de libération nationale au niveau de l'Assemblée populaire nationale. L'agitation a atteint hier son summum dans les couloirs de la chambre basse du Parlement à cause d'une guéguerre entre les partisans et les détracteurs de Amar Saadani dans le cadre du renouvellement des structures du FLN au niveau de cette institution législative.

Dans ce cadre, la liste des candidatures est toujours ouverte alors qu'il était prévu de la clôturer hier ; d'ailleurs, le président du groupe parlementaire du FLN Mohamed Djemai a décidé de repousser le délai de la clôture de la liste des candidatures jusqu'à aujourd'hui à 10h du matin avant le lancement de l'opération de vote.

Selon les premières informations, un nombre très important de candidatures a été enregistré jusqu'à hier après-midi pour décrocher les 27 postes au niveau des structures de l'APN qui appartiennent au vieux parti.

Il est à noter que ces postes sont répartis comme suit : cinq vice-présidents, six présidents de commissions en plus des vice-présidents de commissions et les rapporteurs.

Pour rappel, l'opération de renouvellement des structures de l'APN pour le FLN devait se dérouler avant le 22 septembre



Ph/D.R.

passé, puisque légalement c'était la fin du mandat de ceux qui occupaient les différents postes dans les structures de l'APN. Mais celle-ci a été reportée pour le 1^{er} octobre suite au débrayage qu'ont mené les détracteurs de Amar Saadani, Sg du FLN et qui ont rejeté le recours au mode de désignation comme adopté dans le dernier congrès du parti.

Il y a quelques jours, des députés du groupe parlementaire du FLN sont montés au créneau pour dire non au mode de désignation des vice-présidents et des présidents de commissions dans le cadre de l'opération de renouvellement des structures de l'Assemblée popu-

laire nationale. Et pourtant cette procédure a été adoptée par le dixième congrès du parti.

A leur tête, un opposant de Amar Saadani, en l'occurrence, Mourad Bouchareb qui occupait le poste de vice-président de l'APN sachant qu'il a été exclu par Saadani après avoir mené une protestation contre sa personne mais cette décision n'a pas été appliquée et le mode de désignation des vice-présidents et des présidents de commissions dans le cadre de l'opération de renouvellement des structures de l'Assemblée populaire nationale aurait été adopté suite à cet incident.

Dans leur rejet au mode de désignation, les députés s'ap-

puient sur le règlement intérieur de l'APN qui stipule que l'opération de renouvellement des structures passe par des élections. Le 26 septembre dernier, la direction du FLN a annoncé que l'opération de renouvellement des structures de l'APN se déroulera par vote.

C'est vrai que la direction du FLN a opté pour l'apaisement des esprits mais c'est une vraie guéguerre entre les partisans et les détracteurs de Saadani pour le contrôle du groupe parlementaire du parti, sachant que les vice-présidents et les présidents de commissions au niveau de l'APN ont un poids politique en plus administratif.

N. C.

Le Commandant de la Gendarmerie nationale à Tamanrasset

Cap sur le renforcement de la sécurité des frontières

Le général-major, Commandant de la Gendarmerie nationale, Menad Nouba, a mis l'accent, mercredi à Tamanrasset, sur le renforcement de la sécurité des frontières de l'extrême sud du pays, a indiqué un communiqué de Gendarmerie nationale. Le général-major Menad Nouba s'exprimait lors d'une réunion à Tamanrasset avec les cadres de la Gendarmerie nationale exerçant dans la région, tenue à l'issue de l'installation du colonel Araar Abderrahmane au poste de Commandant du sixième Commandement régional de la Gendarmerie nationale de Tamanrasset. A cette occasion le général-major «a donné des instructions fermes dans le cadre de la préservation de la sécurité des frontières et la protection des citoyens et de leurs biens ainsi que la sécurité des institutions publiques et privées, sises au Sud du pays», a précisé le communiqué. Compte tenu de la «particularité du territoire de l'extrême Sud du pays», il «a mis l'accent sur le renforcement de la sécurité aux frontières et l'intensification des activités de police judiciaire de la Gendarmerie nationale, notamment dans le domaine de la lutte contre la criminalité transfrontalière et le phénomène de l'immigration clandestine», a souligné la même source. Le général-major a égale-

ment mis en exergue «la pertinence de l'interopérabilité opérationnelle avec les unités de l'Armée nationale populaire et favoriser l'échange d'informations et la coordination étroite lors de l'exécution des missions sur le terrain», a ajouté la même source. A l'occasion de cette visite aux wilayas du Sud, entamée à partir de la wilaya de Tamanrasset, le commandant de la Gendarmerie nationale s'est enquis du niveau d'action et de disponibilité des unités de la Gendarmerie nationale déployées dans la région à travers la bande frontalière, unités des gardes-frontières, unités d'intervention et l'ensemble des unités territoriales, relève-t-on. Il a, en outre, «supervisé les mesures de sécurité prises sur le terrain en matière de surveillance des frontières, la coordination opérationnelle et la protection des biens et des personnes dans le territoire de la wilaya de Tamanrasset, notamment les régions frontalières ainsi que les agglomérations urbaines et à travers le réseau routier du Sud du pays», est-il souligné. Par ailleurs, le général-major a inauguré et mis en service la première section de sécurité et d'intervention de la Gendarmerie nationale dans la wilaya de Tamanrasset, ainsi que le nouveau siège du centre opérationnel régional de la

Gendarmerie nationale, comme il s'est enquis du rythme d'avancement de la réalisation d'un nouveau siège du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Tamanrasset, est-il indiqué. Il a également été procédé à l'inauguration d'un groupement d'intervention de la Gendarmerie nationale dans le but de renforcer les services de la Gendarmerie nationale et d'augmenter le taux de présence sur le terrain. Le général-major a effectué aussi, une visite d'inspection à l'extrême Sud, dans les wilayas de Tamanrasset et d'Adrar sur le tracé frontalier, où il a visité les groupements des gardes-frontières d'In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar et inauguré de nouvelles structures de ce corps. Sur les lieux, «il a observé l'efficacité des mesures de sécurité en vigueur, et le déploiement des unités sur le terrain, à travers le contrôle permanent du territoire, de la circulation des personnes et des biens», a relevé le communiqué. Il a, à cette occasion, «insisté sur la disponibilité de toutes les unités de la Gendarmerie nationale et à redoubler d'efforts pour la préservation de la sécurité et de l'intégrité des frontières nationales terrestres, ainsi que la sécurité des citoyens», a rapporté la même source.

Anis T./APS

LA QUESTION DU JOUR

Les putschistes en leur déraison incessante

Suite de la page une

En fait, tout se passe comme si cet attelage forcené se sentant menacé par le cours même des événements politiques veut à tout prix le renverser avant qu'il ne l'atteigne. Quelqu'un qui voit les choses prendre une tournure contraire à ses intérêts cruciaux a le choix entre se repositionner ailleurs pour ne pas être charrié par leur courant ou au contraire entreprendre ce travail titanesque consistant à leur faire changer de direction. C'est à ce pari fou, suicidaire, que se sont résolus les partisans du putsch. Comme ils crient fort les uns vers les autres, en vue notamment de coordonner les travaux de terrassement et du même coup les hâter, plantés qu'ils sont au milieu du courant qui grossit, ils se sont assourdis les uns les autres, ils se sont intoxiqués par leurs encouragements mutuels, ils ne voient ni n'entendent la vague formidable s'approcher d'eux. Autant dire qu'ils sont pour ainsi dire déjà emportés mais qu'ils ne le savent pas. Ce ne sont pourtant pas les signes extérieurs qui manquent qui auraient pu les alerter sur le danger. S'ils étaient prudents, ils se comporteraient différemment. Ils commencent à se compter, en créant une occasion pour cela. Combien sont-ils ? Rempliraient-ils la rue s'ils devaient y descendre ? Ou bien se retrouveraient-ils comme les fois précédentes quelques dizaines au centre d'une foule beaucoup plus nombreuse de badauds heureux d'une occasion inopinée de se divertir aux dépens des fous qu'ils sont ? Et s'ils ne se sentent pas de force à déclencher un printemps algérien, qu'ils organisent du moins quelque rencontre thématique dans une salle bien connue d'Alger, en veillant cette fois-ci à ce qu'elle soit tout à fait disponible. Alors seulement, ils pourront savoir s'il est judicieux ou non de leur part de donner le signal du coup d'Etat. Quand on n'est pas nombreux, et que de plus on ne représente pas grand monde, il y a de la folie à agir comme si on était encore tout-puissant. Qu'on peut faire aujourd'hui ce qu'on a fait dans le passé, quand son propre camp était autrement étoffé, et qu'on était avantagé par le cours des événements, à la différence d'aujourd'hui.

M. H.

Industrie Sortie de la première rame de tramway assemblée à Annaba

LA PREMIÈRE rame de tramway assemblée à l'usine Cital d'Annaba est sortie mardi des lignes de montage, au cours d'une cérémonie organisée en présence des autorités locales et de représentants des entreprises partenaires, a-t-on constaté. L'usine Cital qui s'impose en tant que nouveau fleuron de l'industrie algérienne, fruit d'un partenariat tripartite entre l'Entreprise de constructions de matériels et d'équipements ferroviaires (Ferroviail), l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) et la société française Alstom pour l'assemblage la maintenance de tramways «Citadis», avait été inaugurée le 12 mai dernier par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, en présence de son homologue français Laurent Fabius.

Au cours du déplacement symbolique de la première rame, effectué sur une voie ferrée aménagée dans l'enceinte de l'usine, le wali d'Annaba, Youcef Chorfra, a reçu des explications détaillées sur le tramway assemblé à Annaba ainsi que sur le taux d'évolution attendu en matière d'intégration et de développement d'un tissu économique et industriel ferroviaire à Annaba. A ce jour, 29 rames ont été assemblées dans cette usine dans le cadre d'un plan de charge portant sur un total de 213 rames de type «Citadis», avant l'assemblage, dans une seconde phase, de 50% des rames de tramway prévues dans le cadre du programme national algérien, a-t-on indiqué, précisant que les rames destinées à Constantine et Oran seront acheminées à partir de ce mois d'octobre. Le plan de charge de l'usine, spécialisée également dans la maintenance des tramways, est assuré jusqu'à 2018 à raison de l'assemblage de 5 rames par mois, a-t-on également expliqué. Par ailleurs, l'usine Cital Annaba, dans le cadre de son extension et de la diversification de ses activités, assemblera à partir de 2016 des autorails destinés à répondre au programme de développement du rail en Algérie.

Ces autorails, appelés «Coradia Liners» ont été conçus pour voyager sur les grandes lignes européennes ainsi que pour répondre aux contraintes de remplacement des matériels roulants inter-cités sur les grandes lignes françaises, a-t-on indiqué au cours de la cérémonie, soulignant que le «Coradia Liner» est issu d'un retour d'expérience de plus de 30 ans dans les trains à grande vitesse.

Électrique ou bi-mode (électrique et thermique), ce train peut circuler sur toutes les voies du réseau conventionnel à une vitesse de 200 km/h et peut accueillir jusqu'à 900 passagers. Pas moins de 17 trains de ce type seront assemblés à l'horizon 2017 pour le compte de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a-t-on fait savoir.

Lamine H./APS

«Non à la délocalisation de la Faculté des sciences exactes»

Etudiants et enseignants marchent ce dimanche à Béjaïa

■ Les enseignants de la Faculté des sciences exactes ont décidé de joindre leur marche à celle des étudiants. Cette contestation commune sera observée ce dimanche au niveau de la wilaya de Béjaïa pour réclamer, une fois de plus et d'une voix commune, la non délocalisation de leur faculté.



PH/D. R.

Par Yasmine Ayadi

Les enseignants de la Faculté des sciences exactes, comme les étudiants, poursuivent leur contestation pour exprimer leur refus catégorique à la décision prise cette année par le recteur de cette faculté consistant à délocaliser la Faculté des sciences exactes de Targa Ouzemour vers la nouvelle Faculté de droit d'Amizour. Alors que les enseignants étaient en grève depuis un mois, les étudiants ont fini, eux aussi, par exprimer leur refus à cette démarche qui va à l'encontre de la pédagogie. Puisque, rappelons-le, non seulement la nouvelle faculté d'accueil est toujours en travaux mais ses infrastruc-

tures ne répondent aucunement aux besoins des étudiants de cette spécialité. Après plusieurs actions de protestation observées par les enseignants et n'ayant pas eu de satisfaction, la grève et le mot d'ordre «non à la délocalisation» est maintenu unanimement. Cette fois ce sont les étudiants qui ont décidé d'exprimer leur refus à travers une marche qui sera organisée dimanche prochain. Les enseignants ont décidé de joindre leur marche à celle des étudiants pour «parler d'une seule voix», indiquent-ils. Il est à souligner que les examens de rattrapage sont toujours bloqués tandis que quelques départements sont déjà administrativement délocalisés dans la nouvelle Faculté de droit et avec eux quelques tra-

vailleurs de l'administration qui séjournent dans une faculté semblable à un désert, selon quelques témoignages. Exaspérés par l'attitude d'un recteur qui campe sur sa position, les enseignants de la Faculté des sciences exactes ont interpellé le Premier ministre ainsi que le ministre de l'Enseignement supérieur. Dans la lettre ouverte au premier responsable du secteur, les enseignants l'ont interpellé afin de désamorcer la situation critique et explosive qui prévaut au sein de l'Université de Béjaïa. «Il ne vous échappe pas que le campus d'Amizour a été pensé et conçu pour abriter la Faculté de droit et des sciences juridiques. Le 27 juillet 2015, en plein congé d'été, monsieur le recteur a pris la décision unilaté-

rale de délocaliser la Faculté des sciences exactes vers ce campus, et ce, en dépit de l'opinion défavorable, concertée et argumentée de la quasi-totalité de la communauté universitaire affiliée à ladite faculté», ont expliqué les contestataires dans leur lettre. Et d'ajouter que «l'action de délocaliser la Faculté des sciences exactes par le recteur est une forfaiture vis-à-vis de la communauté universitaire de cette faculté». A noter que les enseignants refusent catégoriquement la délocalisation et maintiennent leur grève jusqu'à l'annulation de la décision prise par le recteur. L'intervention du ministère de l'Enseignement supérieur est attendue puisque les deux parties en conflit campent sur leurs positions. Y. A.

Réfugiés et migrants clandestins à Béjaïa

Les autorités interpellées

La société civile béjaouie compatit avec les réfugiés et migrants clandestins venus de plusieurs pays subsahariens et arabes livrés à la famine, la sécheresse et aux guerres civiles. Elle a décidé d'agir en organisant une rencontre-débat ces derniers jours sur le sort de ces dizaines de migrants et réfugiés subsahariens et syriens et décidé d'interpeller les autorités, notamment le wali de Béjaïa, afin de les prendre en charge. Les militants associatifs, des droits de l'homme et droits humains exigent que les autorités tiennent leurs engagements internationaux en définissant le statut de migrant ou réfugié à ces derniers. Ils ont souligné l'urgence d'organiser leur prise en charge sociale et sanitaire et les extirper de la rue, autrement dit des griffes des réseaux mafieux, qui profitent de leur situation de détresse pour les faire impliquer dans des affaires sordides. La rencontre a été initiée par les responsables du Centre de documentation et d'information sur les droits

de l'Homme (CDDH/LADDH) de Béjaïa, au cours de laquelle les participants, notamment les acteurs politiques, sociaux et militants de la Ligue algérienne des droits de l'Homme et d'Amnesty International Algérie, ont relevé les différents aspects devant être pris en compte par les autorités afin de rendre la dignité à ces gens. Un plaidoyer a été rédigé dans ce sens et sera remis aux autorités politiques où est rappelée la situation identique vécue une année auparavant avec les mêmes migrants et réfugiés, subsahariens et syriens, qui sont arrivés en masse à Béjaïa et qui, après quelques semaines d'errance, ont été placés dans un camp à Saket et pris en charge sur tous les plans avant d'être rapatriés dans leur pays d'origine. Certains de ces réfugiés et migrants économiques avaient pour ambition de rejoindre l'Europe et l'Algérie n'était qu'un pays de transit. Ils faisaient la manche dans les rues avec des enfants en bas âge pour financer leur aventure. Certains font même

peur aux passants avec leur insistance. D'autres avaient installé une tente au niveau du quartier l'Edimco, à Amriw. Le vice-président de la Laddh a indiqué que la majorité des grands centres urbains sont touchés par ce phénomène, relevant le cas d'Akbou où «une cinquantaine de réfugiés et migrants sillonnent les rues». Ces derniers sont, selon lui, venus du Niger, Tchad, Syrie, etc. Un intervenant avertit qu'au cas où l'Europe décidait de fermer ses frontières, l'Algérie sera submergée par le flux des migrants et réfugiés. D'où la nécessité, a-t-il dit, de se préparer à cela. Un militant des droits de l'Homme (Amnesty International) a relevé une chose que tout le monde a constaté, à savoir la naissance d'enfants des migrants et réfugiés sur le sol algérien, soulignant son inquiétude sur les conditions d'hygiène et sanitaire dans lesquelles elles s'effectuent.

Hocine Cherfa

Durant les prochains mois

Les importations de véhicules devraient rester en baisse

■ L'Association nationale des concessionnaires automobiles d'Algérie (AC2A) prévoit une poursuite du recul des importations de véhicules dans les prochains mois après l'application du nouveau cahier des charges encadrant cette activité, estime le président de cette association, Sefiane Hasnaoui.

Par Souad L.

«**L**a baisse drastique des importations va continuer d'une manière mécanique et automatique sur toute l'année 2015 car les commandes ont été arrêtées à partir de fin mars après l'entrée en vigueur du cahier des charges qui a perturbé nos planifications. Mais à partir du mois de mars 2016 les importations devraient recommencer de manière fluide», a expliqué à l'APS M. Hasnaoui. Pour l'année 2016, M. Hasnaoui estime qu'il est difficile de donner des prévisions compte tenu des interrogations persistantes (des concessionnaires automobiles) sur les mécanismes d'application des licences d'importation et les quotas qui auront certainement, selon lui, un impact sur le volume annuel des importations. La facture d'importation des véhicules a en effet baissé à 2,395 milliards USD durant les huit premiers mois de 2015 contre 3,455 milliards USD durant la même période de 2014, soit un recul de 1,06 milliard de dollars (-30,67%), selon les chiffres des Douanes algériennes. Ainsi, de janvier à fin août 2015, le nombre de véhicules importés a atteint 215 013 véhicules contre 281 355 unités pour la même période 2014, en baisse de 23,58%. «Le recul drastique des importations de véhicules enregistré ces derniers mois est dû notamment à certaines mesures



techniques apportées par le nouveau cahier des charges et un certain flou dans son application qui avaient pour conséquence le ralentissement du processus d'adaptation des différents modèles de véhicules à la nouvelle réglementation», relève-t-il. Selon le président de l'AC2A, les délais d'adaptation au nouveau cahier des charges régissant l'activité du concessionnaire ont été perturbés par «l'inadéquation de certains éléments techniques» par rapport à leur faisabilité. Evoquant «l'inadéquation de certains éléments techniques» contenus dans le nouveau cahier des charges, le président de l'AC2A a cité comme exemple le stabilisateur de trajectoire (ESC) exigé désormais pour les grands camions, un des produits les plus demandés pour les PME, mais les fabricants ne proposent pas ce type d'équipe-

ments à ce moment. En outre, les nouveaux équipements exigés par le cahier des charges ont des coûts très élevés. «Ces questions techniques avec un certain flou ont ralenti l'adaptation des modèles de véhicules au cahier des charges, ce qui explique le ralentissement très fort des importations», a-t-il affirmé. M. Hasnaoui a plaidé à cette occasion pour une meilleure communication entre les professionnels (AC2A), le ministère de l'Industrie et d'autres départements ministériels comme les Finances, le Commerce, le Transport et l'Intérieur pour lever ce type d'obstacles à l'avenir.

Hausse sensible des prix des véhicules neufs

En mars dernier, un arrêté ministériel fixant les cahiers des

charges relatifs aux conditions d'exercice des activités de concessionnaires de véhicules a été promulgué puis actualisé en mai dernier pour assainir le marché de l'automobile qui s'est caractérisé, ces dernières années, par de profonds dysfonctionnements et pratiques illégales relevés par le ministère du Commerce dans une récente étude. Il prévoit essentiellement de nouvelles règles et équipements de sécurité pour les conducteurs, les passagers et les piétons. L'application de cet arrêté ministériel a causé des blocages de véhicules pendant plusieurs semaines au niveau des ports, mais ce blocage n'a pas eu d'impact sur le volume des importations déjà payées. Cette situation a été réglée en juillet après la promulgation d'un décret interministériel, selon lui. Le glissement de la monnaie nationale face à l'euro et le dollar, le processus de mise en conformité des véhicules au cahier des charges et l'obligation de créer des investissements industriels et semi-industriels introduite par la loi de finances 2014 auront également une influence sur les importations de véhicules en 2016, selon M. Hasnaoui. «Nous attendons toujours le ministère de l'Industrie et des Mines pour nous donner le cadre qui nous permet d'assurer des investissements rationnels dans l'intérêt de nos entreprises, de nos emplois et pour créer de la richesse», a-t-il souligné. Interrogé sur la hausse sensible

des prix des véhicules neufs ces derniers mois, M. Hasnaoui estime que cette augmentation était due au glissement du dinar face à un panier de devises et les taxes imposées aux concessionnaires automobiles. Ces taxes sont la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), la taxe sur la contribution dans les transports et les infrastructures qui représente 1% du chiffre d'affaires ainsi que la taxe sur les véhicules neufs et la taxe d'immatriculation qui ont doublé cette année pour certains modèles de véhicules. A cela s'ajoutent les effets de l'inflation et les coûts des équipements supplémentaires imposés par le nouveau cahier des charges.

S. L./APS

Commerce extérieur La prochaine étape connaîtra le retour des licences d'importation

LE MINISTRE du Commerce Bakhti Belaïb a annoncé à Blida qu'une nouvelle loi sur le commerce extérieur sera promulguée prochainement, qui prévoit notamment le retour des licences d'importation. Le ministre a précisé à la fin d'une visite d'inspection de projets relevant de son secteur à Blida, que cette loi vise à «booster l'investissement national et étranger pour aller vers une production propre à répondre aux besoins nationaux et destinée à l'exportation». Il a indiqué à ce propos que les produits concernés par les licences d'importation touchent notamment les produits qui grèvent la balance commerciale du pays. Le ministre a rappelé que cinq produits seront soumis dans un premier temps au système des licences d'importation dont les véhicules, les matériaux de construction et les aliments du bétail. La ville de Blida dispose d'une réelle production qui peut être commercialisée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, a indiqué M. Bakhti qui a ajouté que l'Algérie est appelée à «diversifier» son économie. Le ministre s'est également rendu au marché de gros des fruits et légumes de Boufarik, situé au centre-ville avant de visiter d'autres unités de production dont l'entreprise «Fruit Star» à Boufarik, les laboratoires «Venus» à Ouled Aïch, la laiterie «Abec» située à la Chiffa et le complexe «Sim», spécialisé dans la production des pâtes alimentaires, situé dans la zone industrielle de Ain Roumana.

R.E.

Filière lait

Propositions pour optimiser le soutien de l'Etat

La réunion de négociation entre les éleveurs et les laiteries sur les coûts de production du lait cru a été sanctionnée par des propositions «concrètes» sur le développement de la production nationale en optimisant le dispositif de soutien de l'Etat et la mise à niveau des systèmes d'élevage, indique un responsable au ministère de l'Agriculture. «Des propositions concrètes de terrain ont été formulées par les professionnels de la filière dont l'optimisation du système de soutien pour qu'il devienne efficace et l'amélioration de la performance des élevages et réduire les coûts de production», a déclaré à l'APS, Chérif Omari, représentant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche dans les négociations entre éleveurs et laiteries, à l'issue de cette rencontre qui s'est achevée mardi soir. C'est la deuxième réunion de négociations après celle du 20 septembre portant, entre autres, sur la révision du prix de référence du lait cru cédé par les éleveurs aux laiteries et qui va actuellement de 30 à 34 DA. Les éleveurs qui ont pâti des effets de la sécheresse ces deux dernières années estiment le coût de revient du litre de lait cru à 75 DA que les transformateurs jugent trop élevé par rapport à la moyenne nationale. Les discussions ont abouti ainsi à la nécessité d'appliquer le même prix par les transformateurs, à savoir 35 DA/litre de lait cru. «Toutes les lai-

teries doivent se mettre à niveau sur un prix plancher de 35 DA», selon M. Omari. Ce dernier souligne, toutefois, que la question d'augmenter le prix de référence «répond à une conjoncture mais elle ne résout pas le problème de fond, l'amélioration de l'efficacité des élevages». Ils suggèrent aux éleveurs de profiter des crédits d'investissement mis en place par l'Etat à des taux bonifiés pour investir dans l'alimentation, la mise à niveau des élevages et dans la santé de leurs cheptels afin d'améliorer la productivité. «Le ministère veut aller avec l'interprofession vers des solutions durables pour assurer l'intégration de la production nationale. Ce prix n'est qu'un élément d'une stratégie globale de développement de la filière lait», insiste-t-il. Concernant le dispositif de soutien à la filière, les discussions ont abouti à des propositions d'améliorer son efficacité de manière à le rendre profitable aux éleveurs. Ce dispositif porte actuellement sur une prime de 12 DA/litre pour l'éleveur, 5 DA/litre pour le collecteur et 4 DA/litre pour le transformateur (laiterie) qui intègre le lait cru dans la fabrication du lait pasteurisé vendu en sachet au prix administré de 25 DA/litre. Le groupe de travail propose à cet effet de «reconsidérer» la façon d'octroyer de ces primes en suggérant, par exemple, aux éleveurs de s'organiser en groupements ou en coopérative pour bénéficier de la prime de collecte (5 DA). «Ces pro-

positions seront soumises au ministre en charge du secteur pour les étudier et essayer d'apporter des éléments de réponse et soumettre au gouvernement les mesures nécessitant de débloquer des financements supplémentaires, en tenant compte de la situation financière du pays», a fait savoir M. Omari. Suite à la situation critique que traversent les éleveurs en raison de la sécheresse, le ministère a engagé depuis fin juillet dernier des discussions avec les professionnels afin de trouver des solutions aux problèmes urgents et définir ensemble une stratégie de consolidation de la filière, d'intégration de la production nationale de lait cru et de réduction des importations de la poudre de lait. Dans le cadre de cette concertation, le ministre en charge du secteur, Sid Ahmed Ferroukhi, a pris des mesures à court terme. Il s'agit notamment de permettre aux éleveurs de s'approvisionner directement des minoteries en son, et ce, afin de réduire la tension sur les prix de l'alimentation. «Cette mesure est en application à travers toutes les wilayas, reste que les éleveurs doivent s'organiser en collectifs pour faciliter l'acquisition de cet aliment», souligne M. Omari. Le ministre s'est engagé aussi à assouplir le système de paiement des primes accordées par l'Etat dans le but d'encourager la production nationale, et ce, afin d'éviter les retards.

Ahmed J.

Mostaganem

Nécessité d'une feuille de route adaptée aux spécificités locales

■ Le wali de Mostaganem a insisté devant les présidents d'APC et chefs de daïra, sur la nécessité d'élaborer une feuille de route de l'investissement adaptée aux spécificités locales et à la priorité économique nationale.

Par Lamine D./APS

Lors d'une rencontre sur l'investissement, Abdelwahid Temmar a mis l'accent également sur la disponibilité des assiettes foncières pour l'industrie à travers le recensement de terrains au niveau de chaque collectivité locale, ainsi que sur l'élaboration d'une banque de données des ressources dont dispose chaque région en matière d'agriculture, de tourisme et de pêche, entre autres. Le même responsable a fixé un délai aux présidents

d'APC jusqu'à la fin du mois d'octobre prochain pour élaborer un fichier pour l'investissement comportant les assiettes industrielles et les propositions de projets. Il a également insisté sur des sessions de formation au profit des secrétaires généraux et présidents d'APC en coordination avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnels sur l'investissement, le foncier industriel et les guichets uniques. Pour sa part, le directeur de l'industrie et des mines a présenté un exposé sur



la situation de l'investissement, où il a cité les principales filières industrielles qui ont la priorité, à l'instar de l'agroalimentaire, l'aciérie, la métallurgie, la chimie industrielle, la mécanique et des produits pharmaceutiques. Il a

affirmé au passage que les nouvelles orientations permettront à l'avenir de développer l'industrie nationale, de répondre aux besoins du marché, de créer des postes d'emploi, de promouvoir les exportations hors hydrocar-

R.D.A.R.

bures et de valoriser les potentialités locales. Le même responsable a signalé que la wilaya de Mostaganem dispose de huit zones d'activités totalisant 25 unités industrielles activant essentiellement dans les domaines de l'agroalimentaire, des matériaux de construction, du plastique, du bois et de l'ameublement. La wilaya a été renforcée par un parc industriel nouveau de 200 hectares à Bordjia dans la commune de Hassiane, a-t-il ajouté soulignant qu'une demande a été adressée au ministère de tutelle pour l'extension du parc sur une superficie de 671 ha, qui est à l'étude. L'agence foncière a transféré à la justice, dernièrement, plus de 100 dossiers d'investisseurs qui ont obtenu des assiettes foncières depuis 1995 et n'ont pas concrétisé leurs projets. L. D./APS

Tissemsilt

Concrétisation de 48 projets de développement rural intégré

Pas moins de 48 projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) ont été concrétisés au début septembre en cours à Tissemsilt, a-t-on appris du Conservateur des forêts de la wilaya. Dans un rapport sur le secteur des forêts, présenté aux travaux de la troisième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Abdellatif Zerhouni a indiqué que ces projets, inscrits au titre du quinquennat précédent dont ont bénéficié plusieurs communes, consistent notamment en la réalisation de deux petits barrages de 50 000 mètres cubes, l'aménagement de plus de 50 sources, le forage de 457 puits et

la correction torrentielle de 45 000 m². Les travaux ont porté également sur la mise en valeur de 2 595 hectares de terres, la plantation de 100 ha en arbres forestiers, de 383 ha d'arbres fourragers et 651 ha d'arbres fruitiers, de 401 ha de figue de barbarie et 125 ha d'arbres steppiques, ainsi que la fixation de berges sur une superficie de 78 hectares. Ces projets pourvoyeurs de 3 000 postes d'emploi permanents et temporaires ont permis aussi l'acquisition de 15 kits d'énergie solaire au profit de familles rurales. Ces opérations visent l'amélioration du cadre de vie de la population afin de l'encourager à se stabiliser.

Les travaux de 212 PPDRI sont en cours et portent sur la réalisation de 11 plans d'eau, deux petits barrages, l'ouverture de 48 kilomètres de pistes, le forage de 720 puits et l'aménagement de sept sources d'eau. Par ailleurs, il est attendu le lancement à court terme des travaux de 17 projets restants du dernier quinquennat, a-t-on ajouté. La Conservation des forêts a tenu plusieurs rencontres de sensibilisation et d'information avec les cellules d'animation rurale des communes en vue d'une concrétisation effective des projets et du recensement des besoins de chaque village. S.L.

Bordj Bou Arreridj

La première trémie de la ville livrée avant fin 2015

La toute première trémie de la ville de Bordj Bou Arreridj, de 260 m de long sur 56 m de large, sera réceptionnée «vers la fin de l'année en cours», a indiqué le directeur des travaux publics, Abdelhakim Ouadah. Ouvrage «vital» pour la circulation automobile au centre de la capitale des Bibans, cette trémie, située en face du lycée Saïd-Zerrouki et qui a mobilisé un montant de 600 millions de

dinars, a connu un «certain retard» dans l'exécution des travaux, a noté ce responsable. Une seconde trémie, de mêmes dimensions, en réalisation pour 700 millions de dinars à hauteur de la jonction de la route nationale (RN) n° 5 et du chemin de wilaya (CW) n°42 accuse également un retard des travaux qui ne seront achevés qu'au cours du «premier trimestre 2016», a ajouté M. Ouadah. Les chutes

de neige et les pluies abondantes du dernier hiver, ainsi que les actions de transfert des réseaux d'assainissement, de gaz naturel et de fibre optique ont provoqué l'arrêt des travaux pendant «plusieurs semaines», a-t-il expliqué. Prévu dans le cadre du plan de réorganisation de la circulation automobile dans la ville de Bordj Bou Arreridj, ces deux ouvrages sont appelés, à terme, à améliorer

la fluidité du trafic au centre-ville, a encore indiqué le directeur des travaux publics. La wilaya de Bordj Bou Arreridj compte un réseau routier de 2 590 km dont 92 km d'autoroute, quatre échangeurs, 304 km de routes nationales, 298 km de chemins de wilaya, 1 896 km de chemins communaux et 94 ouvrages d'art. N.T.

Khenchela

Plusieurs projets pour renforcer le réseau routier

Plusieurs projets portant sur la réalisation de nouveaux tronçons routiers et la requalification de nombreux axes sont en projet ou en exécution sur un rythme «satisfaisant» à travers la wilaya de Khenchela, a indiqué le directeur des travaux publics, Fateh Zidane. Ce responsable a notamment fait état du lancement en travaux «très prochain» d'une voie de contournement de la ville de Khenchela sur son flanc sud-ouest afin de désengorger l'agglomération. D'un linéaire de 20 km, cette voie d'évitement qui a nécessité un investissement public de 1,1 milliard de dinars, aura égale-

ment un «caractère touristique» dès qu'elle longera, selon M. Zidane, le site montagneux du mont Chabor. Des actions de réhabilitation et de modernisation de 90 km de chemins de wilaya sont parallèlement menées pour une enveloppe financière de 700 millions de dinars, outre l'entretien de 112 km de chemins communaux pour 500 millions de dinars, a encore fait savoir le même responsable. Par ailleurs, des opérations pour le désenclavement de plusieurs localités seront réalisées à travers la construction de 63 km de routes moyennant 500 millions de dinars, a également indiqué M. Zidane qui a fait part

de l'inscription, pour un montant de 35 millions de dinars, d'un évitement de 6 km de long pour la ville de Kaïa. La réception de ce dernier projet est attendue pour 2016, a-t-il affirmé. S'agissant des ouvrages d'art, deux ponts sur la route nationale (RN) n° 88 sont en chantier pour une enveloppe financière de 200 millions de dinars avec un taux d'avancement des travaux de 70 %, a ajouté le responsable local du secteur des travaux publics, affirmant que les deux ouvrages seront réceptionnés «à la fin de l'année en cours». A.M./agences

Constantine/ Développement La wilaya dispose d'un plan de charge de dix ans

LES PROJETS de développement financés par l'Etat au profit de la wilaya de Constantine représentent un «plan de charge pour dix ans», a affirmé le wali, Hocine Ouadah, en marge d'une tournée d'inspection de chantiers. Les mesures de rationalisation des dépenses publiques arrêtées par le gouvernement «n'auront pas d'impact sur les projets déjà financés et qui restent nombreux à Constantine», a indiqué le même responsable, soulignant que les projets constituant des priorités pour les pouvoirs publics, liés, notamment aux secteurs de l'habitat, des routes, de l'hydraulique, de la santé et de l'éducation nationale «se réalisent le plus normalement du monde». Plus encore, le plan de charge de la wilaya demeure «supérieur aux moyens de réalisation existants», a ajouté M. Ouadah, précisant que son administration avait «toutes les peines du monde à trouver des entreprises pour réaliser même de petits projets». Par ailleurs, le wali a fait savoir que le projet de réalisation d'un pavillon d'expositions dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe» et dont les travaux sont à l'arrêt, sera relancé «fin octobre», en même temps que celui d'un musée au quartier Bab El Kantara. R.R.



Tunisie/Habib Essid :

«Le gouvernement va adopter un processus de réforme globale»

■ Le Chef du gouvernement, Habib Essid, a affirmé que son gouvernement va adopter un processus de réforme globale basée sur une vision nationale, dont la conception s'inscrit dans le cadre du plan de développement pour le prochain quinquennat.

Par Souhila K./APS

Cette vision, a-t-il dit, repose sur la réalisation d'une justice sociale, à travers un processus de discrimination positive en faveur des régions et des catégories, longtemps marginalisées. Présentant la déclaration de la Tunisie devant l'Assemblée générale des Nations unies à New York, à l'occasion du Sommet Agenda 2030 pour le développement durable, Habib Essid a indiqué que malgré les nombreux défis, la Tunisie est parvenue à mener d'importantes réformes politiques qui ont permis de consolider les valeurs républicaines et les fondements de la démocratie et des droits de l'homme. «La Tunisie a adopté une politique de développement en phase avec la société moderne, basée sur des

liens harmonieux entre les aspects relatifs au développement et à l'environnement qui ont été intégrés dans les plans de développement et les politiques sectorielles», a-t-il dit. «La réussite de la Tunisie dans l'accomplissement de la plupart des objectifs de développement du millénaire reflète les efforts nationaux consentis à cet effet», s'est-il féliciter, ajoutant que cette réussite reste cependant relative au vu du nombre de défaillances, à l'instar de la disparité entre les régions et l'augmentation du taux de chômage. Le Chef du gouvernement a, par ailleurs, mis en exergue l'importance du sommet «exceptionnel et historique» tenu à l'initiative des Nations unies. Il s'agit d'un événement qui témoigne d'une maturité commune quant à l'importance capitale que revêt la question du



Ph: DR

développement, étroitement liée aux aspirations à l'égalité des chances, lit-on dans le communiqué transmis par la présidence du gouvernement. Pour faire face au terrorisme, à l'insécurité et à la multiplication des conflits ethniques et sectaires, a-t-il dit, «il faut travailler main dans la main pour promouvoir le développement particulièrement dans les zones démunies». Il a estimé que la réalisation des objectifs

de l'Agenda 2030 pour le développement durable constitue un «nouveau défi à relever par la communauté internationale». Le Chef du gouvernement a, en outre, souligné l'attachement de la Tunisie à mettre au point les mécanismes de suivi de l'exécution de ces objectifs, avec la participation de tous les intervenants, notamment les gouvernements, la société civile et les organisations internationales. Il a

également rappelé que la Tunisie a activement participé aux pourparlers ayant abouti au Programme de développement pour l'après 2015. «La Tunisie a pris de nombreuses initiatives au niveau national, à l'instar de l'organisation des rencontres consultatives aux plans local et régional ainsi que la réalisation d'un sondage auprès de quelque 10 000 Tunisiens, en collaboration avec les instances onusiennes spéciales, baptisé « "La Tunisie telle qu'on l'imagine" ».

S.K./APS

Les arrivées de touristes européens réduites de près de moitié depuis janvier

LA TUNISIE, touchée par deux attentats, en mars et en juin, a enregistré depuis janvier une chute de près de la moitié sur un an des arrivées de touristes européens, a déclaré mardi à l'AFP la ministre chargée du secteur, Selma Elloumi Rekiç. «Il y a une baisse importante au niveau des chiffres, 25% en moyenne, et une baisse de 48% s'agissant de l'Europe pour la période du 1^{er} janvier au 31 août», a-t-elle souligné, en marge d'un salon professionnel du tourisme auquel elle participait à Paris.

«C'est une situation conjoncturelle, et nous avons pris les mesures sécuritaires

nécessaires pour sécuriser les accès au pays, les aéroports, les zones touristiques».

«La Tunisie est dans une phase où elle se démocratise, et cela ne plaît pas à tout le monde», a-t-elle ajouté, faisant allusion aux attentats revendiqués par l'organisation Etat islamique contre le musée du Bardo à Tunis en mars (21 étrangers et un policier tués) et contre un hôtel de Sousse en juin (38 touristes tués). Le Syndicat des voyagistes français (Seto) a fait état de son côté mardi d'une baisse de 55% des voyages à forfait (vol+séjour) organisés par ses membres en Tunisie pour la période estivale, soit entre le

1^{er} mai et le 31 août.

La semaine dernière, le Syndicat national français des agences de voyages (Snav) avait évoqué une diminution des départs de France vers la Tunisie de 40% en nombre de passagers et de 43% en volume d'affaires entre janvier et fin août. En raison de la baisse de fréquentation, le Club Med a annoncé ces derniers jours qu'il fermerait pour l'hiver son village tunisien de Djerba. Un autre voyagiste français a prévenu que ses deux hôtels-clubs tunisiens ne seraient pas proposés dans son catalogue cet hiver. S.K.

Sahara occidental

Le Premier ministre reçoit le président du Comité exécutif du HCR

Le Premier ministre Abdelkader Taleb Oumar a reçu, au siège de la Présidence de la RASD, le président du Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, Pedro Comissario, qui se trouve en visite dans les camps de réfugiés sahraouis, afin de s'enquérir de la situation humanitaire de ces réfugiés. L'entretien a porté sur la situation humanitaire des réfugiés sahraouis et les conditions difficiles endurées par le peuple sahraoui.

Le Premier ministre a insisté sur «la responsabilité de la communauté internationale devant la détérioration de la situation humanitaire, qui peut entraîner des risques politiques et sécuritaires incontrôlables». Ont pris part à cette rencontre, des membres du secrétariat national du Front Polisario et du gouvernement, en plus du président du Croissant-Rouge sahraoui, Bouhoubeini Yahya. Le président du Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, M. Comissario a affirmé dans une

déclaration à la presse sahraouie, que «l'objectif de cette visite est de découvrir la situation endurée par les réfugiés sahraouis, et leur exprimer la solidarité de la communauté internationale avec eux», saluant le soutien de l'Algérie, gouvernement et peuple pour ces réfugiés.

Pour sa part, le président du Croissant-Rouge sahraoui a indiqué que «la visite vient en réponse à l'appel lancé par le Croissant-Rouge sahraoui et ses partenaires, afin d'intervenir et de témoigner de la situation du peuple sahraoui qui traverse des conditions humanitaires critiques en raison de l'échec de la communauté internationale de trouver une solution devant garantir le droit de ce peuple à l'autodétermination et à l'indépendance». M. Comissario était arrivé jeudi dans les camps de réfugiés sahraouis dans le cadre d'une visite de 4 jours, qui l'a conduite aux wilayas de Boujdour et Smara et la plupart des institutions de la RASD, où il a visité les équipements sociaux tels que l'éduca-

tion, la santé, l'hydraulique et les centres pour les personnes handicapées. Il a écouté des explications sur le fonctionnement de ces institutions. Il a également rencontré la plupart des réfugiés et a écouté leurs préoccupations qui lui ont exprimé leur frustration face à l'absence de progrès vers une solution qui garantisse le droit à l'autodétermination, ainsi que la réduction de l'aide humanitaire internationale.

Le Comité exécutif du HCR se réunit une fois par an à Genève pour examiner et approuver les programmes et budgets du HCR, émettre un avis consultatif sur les questions de protection internationale et discuter d'un large éventail d'autres questions avec le HCR et ses partenaires intergouvernementaux et non gouvernementaux. Le Comité permanent du Comité exécutif se réunit plusieurs fois par an pour assurer le suivi des travaux du Comité exécutif entre les sessions plénières.

A.F./Agences

Migrations 346 migrants secourus au large de la Libye

LES GARDES-CÔTES libyens

ont annoncé avoir secouru 346 migrants à bord de trois canots pneumatiques au large de Garaboulli, à 60 km à l'est de Tripoli. «Les bateaux ont été interceptés à environ 10 milles marins au large de Garaboulli et de Ghot el-Romane (environ 35 km à l'est de Tripoli). Les deux premiers transportaient 230 migrants dont 34 femmes et quatre enfants. Le troisième transportait 116 migrants, dont 54 femmes et deux enfants», a indiqué Mohamad Jannane, un officier des gardes-côtes libyens. «Nous avons été informés de la présence de ces embarcations dans la nuit de lundi à mardi. L'opération de sauvetage s'est déroulée entre 01h00 du matin (GMT +2) et 04h00, nos bateaux sont petits et étaient surchargés». a-t-il expliqué. Les migrants ont été acheminés vers la base navale de Tripoli à bord des navettes des gardes-côtes, avant d'être placés dans les centres de rétention.

R.M.

Le ton monte encore entre Ryad et Téhéran

■ La guerre des mots entre Iraniens et Saoudiens s'est encore envenimée hier à la suite de la catastrophe du pèlerinage de La Mecque et de l'interception sur un bateau iranien d'armes destinées aux rebelles chiites au Yémen.

Par Ali O.

Près d'une semaine après la tragique bousculade ayant coûté la vie à 769 pèlerins, le guide suprême iranien a tapé du poing sur la table. Ali Khamenei a averti que son pays réagirait «durement» si l'Arabie saoudite ne remplissait pas «son devoir» de renvoyer rapidement en Iran les corps des 239 Iraniens morts dans ce drame.

Quelques heures auparavant, l'Arabie saoudite avait montré du doigt son rival régional en annonçant l'arraisonnement d'un bateau iranien chargé



PH > D. K.

d'armes pour les Houthis, en violation d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU imposant un embargo sur les armes contre ces rebelles chiites au Yémen. Selon la coalition militaire arabo-sunnite conduite par l'Arabie au Yémen, parmi les équipements saisis samedi au large de la ville omanaise de Salalah figuraient 18 obus anti-blindés, 54 obus antichars

BGM17 et des systèmes de guidage de tirs. Outre le capitaine, 14 Iraniens étaient à bord du navire, enregistré comme «embarcation de pêche» en Iran.

Le gouvernement yéménite et la coalition accusent régulièrement Téhéran de soutenir activement les Houthis qui se sont emparés de vastes pans du territoire yéménite depuis un an et contrôlent toujours la capitale Sanaa. Principalement composée de pays du Golfe, la coalition impose un blocus maritime au Yémen depuis le début de son intervention en mars en soutien au président Abd Rabbo Mansour Hadi contre les rebelles chiites Houthis, alliés à l'Iran.

Pour justifier leur intervention, les monarchies sunnites du Golfe, Arabie saoudite en tête, affirment vouloir empêcher l'Iran

de reproduire au Yémen l'expérience du mouvement chiite Hezbollah au Liban, devenu un acteur politique et militaire incontournable. Depuis la semaine dernière, le drame du pèlerinage de La Mecque, qui a fait de cette édition le hadj le plus meurtrier depuis 25 ans, empoisonne des relations déjà mauvaises entre le royaume sunnite et la République islamique chiite. L'Iran accuse ouvertement Ryad d'incompétence dans l'organisation du hadj, l'un des plus grands rassemblements religieux annuels au monde, alors que Ryad rétorque en reprochant à Téhéran de chercher à «politiser» la catastrophe. L'exaspération de l'Iran – pays qui de loin a payé le plus lourd tribut dans le drame du pèlerinage – s'est manifestée hier à travers l'intervention de

l'ayatollah Ali Khamenei. Si «le gouvernement saoudien ne fait pas son devoir en ce qui concerne le rapatriement des corps», l'Iran «réagira durement», a prévenu le guide suprême. Selon lui, l'Iran «a jusqu'à présent fait preuve de retenue» mais si l'Iran devait réagir, les Saoudiens «ne feront pas le poids».

Convoqué au ministère des Affaires étrangères hier pour la quatrième fois depuis le drame, le chargé d'affaires saoudien à Téhéran a de nouveau été sermonné. Il lui a été rappelé qu'aucune des familles des victimes «ne souhaitait d'enterrement en Arabie saoudite» et qu'elles avaient toutes demandé «le rapatriement rapide et respectueux des corps», selon l'agence de presse officielle Irna.

Le président iranien Hassan Rohani a écourté son séjour à New York, où il participait à l'Assemblée générale de l'ONU, pour pouvoir assister au retour, initialement prévu mardi, des dépouilles de 130 des 239 pèlerins iraniens morts.

Mais des difficultés liées à l'identification des victimes et aux autorisations d'atterrissage des avions en Arabie saoudite ont retardé le rapatriement des corps, selon les autorités iraniennes.

Iraniens et Saoudiens ont en outre eu des échanges tendus au sujet de la Syrie. Mardi, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, le ministre saoudien des Affaires étrangères, Adel al-Jubeir, a ainsi affirmé que l'Iran, allié du régime de Bachar al-Assad, «faisait partie du problème et ne pouvait pas faire partie d'une solution». Il a accusé l'Iran d'être une «force d'occupation» en Syrie. A. O.



Points chauds

Eviction

Par Fouzia Mahmoudi

Nicolas Sarkozy vient apparemment de se faire une nouvelle ennemie en la personne de Nadine Morano, qui a promis de «le dézinguer» durant la prochaine élection présidentielle. «Nicolas Sarkozy, ce n'est même pas la peine qu'il songe à se présenter à la présidentielle, je le dézinguerai !» Visiblement l'ancienne ministre a très mal accepté son éviction de la tête de liste départementale en Meurthe-et-Moselle pour les élections régionales de décembre prochain. La liste n'avait pas encore été validée en Commission nationale d'investiture (CNI) dont elle est, par ailleurs, la vice-présidente. Or, Philippe Richert, la tête de liste régionale de la région Grand Est, ne souhaitait plus que la députée européenne figure sur sa liste. Le président des Républicains, Nicolas Sarkozy, était, de son côté, tenu par son accord avec l'UDI aux régionales. Difficile de maintenir Morano sans déclencher une crise majeure avec l'UDI dont le président, Jean-Christophe Lagarde, avait qualifié Nadine Morano de «porte-parole du Ku Klux Klan». Morano de son côté se défend : «C'est un procès en sorcellerie. Sur quel fondement veut-on m'évincer ? Aucune plainte n'a été déposée contre moi. On veut me dézinguer parce que je suis candidate à la primaire. Je reçois des milliers de messages de soutien, y compris d'élus locaux dans ma circonscription, car je n'ai rien dit qui soit raciste. J'ai cité les propos du général de Gaulle et j'admets parfaitement que la France d'aujourd'hui soit multiculturelle». Pour Nadine Morano, la condamnation de ses propos par Bruno Le Maire est «hypocrite». «J'ai été très bonne chez Ruquier, samedi soir. Ils ont peur, affirme la candidate à la primaire de la droite et du centre. Alors chacun envoie ses sbires pour me dégommer. Franck Riester agit pour le compte de Le Maire, Darmanin travaille pour Xavier Bertrand. Ciotti pour on ne sait plus qui. Il n'y a que Fillon qui a été parfaitement correct avec moi dans cette affaire». Nadine Morano dit ne pas être impressionnée par la pression subie. «M. Richert, c'est un nul qui ne sait pas conduire sa campagne régionale. Il n'est pas mon patron. Il n'est qu'un chef de file». Mais loin d'être critiquée par tous, elle a reçu le chaleureux soutien de Jean-Marie Le Pen qui a assuré que Nadine Morano avait «énoncé une évidence historique multiséculaire» en qualifiant la France comme pays de «race blanche» et critiqué la «gauchisation des esprits dans les rangs de l'ex-UMP». Reste à savoir comment l'ex-ministre perçoit ce soutien, que beaucoup qualifieraient d'embarrassant, mais qui aujourd'hui est bien le seul qu'elle ait reçu. Sarkozy, loin de chercher à la défendre l'aura ainsi rapidement renier, perdant par là même l'une des ses plus féroces partisans. Pourtant, à un peu plus d'un an de la primaire de la droite et du centre, l'ancien président a besoin de tous les soutiens qu'il peut avoir et à moins, que toute autre chose, besoin de se créer de nouveaux ennemis, qui amis d'hier pourraient bien avoir des informations gênantes à utiliser contre lui. F. M.

Allemagne

La tension monte dans les foyers de réfugiés

Surpopulation, barrières linguistiques et crainte du refus des demandes d'asile... La liste des sources de tensions dans les foyers de réfugiés en Allemagne est longue, faisant craindre une multiplication des violences.

Si les heurts restent rares dans les centaines de centres, casernes, sites de conteneurs et de tentes accueillant quelque 500 000 migrants, la rixe entre 70 Pakistanais et 300 Albanais qui fait 14 blessés durant le week-end à Cassel (centre) dans la queue du réfectoire a marqué les esprits et fait les gros titres de la presse. Mardi, une bagarre impliquant notamment des Syriens et des Pakistanais à Dresde a fait deux blessés. Quelques semaines plus tôt, un réfugié à Suhl (est) avait déclenché des affrontements en arrachant, selon la police, une page du Coran.

Bilan : 17 blessés dont six policiers. Une quinzaine de personnes font l'objet de poursuites, notamment pour tentative d'homicide involontaire. Dans le quartier de Wilmersdorf, à Berlin, où 850 personnes sont logées dans une ancienne mairie, certains réfugiés reconnaissent du bout des lèvres que la priorité accordée aux demandes d'asile

des Syriens fuyant la guerre nourrit les rivalités.

«Les Arabes, les Syriens, en une semaine, deux semaines, leurs papiers sont faits. Les Africains, non, je ne sais pas pourquoi (...) Pas de papiers, rien, juste manger, dormir et le stress tous les jours», se lamente Bamba Jaiteh, 19 ans, venu de Guinée-Bissau.

Mohammed Uzer, un adolescent de 15 ans, qui dit avoir fui le Pakistan après le meurtre de son père par les talibans, évoque lui un quotidien compliqué par la promiscuité et toutes ses conséquences. «C'est surpeuplé, la nourriture n'est pas bonne. Je veux partir (...) tu ne sais jamais qui entre dans les chambres. Mon ami y a laissé un téléphone, des habits et 100 euros. Et il y a un Syrien qui agresse les gens verbalement, en arabe, je ne le comprends pas».

Dans ces conditions, montant au créneau les premiers, les syndicats de police ont réclamé dès lundi que les demandeurs d'asile soient séparés selon le sexe, l'âge, la religion et la nationalité pour limiter au maximum les sources de dispute.

Des groupes, formés sur des bases ethniques, se liguent «et s'attaquent avec des couteaux et des armes artisanales», assure

Rainer Wendet du syndicat DPOLG.

«Nous n'avons pas de statistiques policières sur le nombre de nos interventions mais elles se multiplient à cause de la surpopulation des foyers de réfugiés», souligne pour sa part Jörg Radek du syndicat GDP.

Les gens «d'origine religieuse et ethnique différentes se heurtent, entraînant des situations de conflit», note-t-il, militant dès lors pour «séparer les réfugiés selon la religion».

L'idée a été vivement débattue, mais au-delà de la question de la légalité d'une telle ségrégation, elle ne semble pas à l'ordre du jour, le ministre de l'Intérieur Thomas de Maizière l'ayant jugé «impossible à mettre en œuvre actuellement» faute de structures adéquates.

Mais pour des experts et des ONG, l'ethnicité et la religion sont des causes marginales de conflit et mettre en avant ces aspects-là vient servir le discours de l'extrême-droite.

Les tensions sont avant tout le résultat «de la surpopulation, le manque de sphère privée, le fait que des gens de pays différents n'arrivent souvent pas à communiquer entre eux», souligne Jessica Karagoel de l'ONG spécialisée Katag.



Constantine/En marge de l'exposition «Des voix à la nouba»

Hommage posthume aux chouyoukh du Zdjel

Un émouvant hommage a été rendu, mardi soir, à titre posthume, à quatre chouyoukh du Zdjel dans le cadre de l'exposition «Min El Aswat ila nouba» (Des voix à la nouba) dédiée à la musique arabe à l'occasion de la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe.

Par Abla S./APS

Le département du patrimoine matériel et des arts vivants du Commissariat de cette manifestation culturelle a rendu hommage, à cette occasion, aux chouyoukh Omar Bouhouala (1889-1978), Maâmar Benrachi (1904-1989), Abdelkader Toumi Siaf (1906-2005) et Khodja Bendjeloul (1908-1986) pour leur contribution artistique et leur dévouement dans la protection du patrimoine artistique constantinois représenté dans le Zdjel, le Malouf et les Madih à travers, notamment l'encadrement de plusieurs musiciens et interprètes dont certains font aujourd'hui la fierté de la chanson constantinoise. Le parcours et les contributions de ces artistes qui ont encadré le Zdjel constantinois, considéré comme l'un des principaux cachets de l'école de la musique constantinoise, ont été longuement évoqués au cours d'une table ronde organisée dans le cadre de cette exposition culturelle et à laquelle ont pris part, outre des spécialistes en la matière, des membres des familles de ces chouyoukh.

Le musicien Mustapha Msimiri a qualifié le Cheikh Maâmar Benrachi (1904-1989) de «personnage fort de caractère et modeste à la fois» qui a pu créer une harmonie entre le poinçon qu'il utilisait dans son travail d'artisan-dinancier et le patrimoine immatériel que représente la musique à laquelle il a fait honneur dans ses chansons de Zdjel, de Malouf, de Madih et de Haouzi.

Le Cheikh Maâmar Benrachi, qui fut le tout premier à fabriquer



la «derbouka» en cuivre, mettait en musique les poèmes du grand Lakhdar Benkhoulouf, poète de l'ouest du pays, a ajouté le même intervenant.

Un des plus grands interprètes de Zdjel dans ses différentes formes, le Cheikh Omar Bouhouala en l'occurrence, occupait quant à lui une place de choix dans ce domaine car considéré, à l'époque, comme le maître absolu qui eut notamment pour élève Maâmar Benrachi, a ajouté Mustapha Msimiri.

Cet enseignant de Zdjel était, de son vivant, qualifié de «dictionnaire de cet art», a souligné un de ses parents, Kamel Bouhouala, qui a affirmé qu'il avait appris par cœur plus de 150 Zdjels en plus d'être un artisan doué dans la cordonnerie.

Le Cheikh Toumi Siaf Abdelkader a fait partie, pour sa part, de la délégation algérienne

qui participa en 1932 au congrès de la musique arabe au Caire (Egypte), ont souligné les participants à cette table ronde qui ont mis l'accent sur «le volume important de connaissance qu'il possédait dans ce domaine».

Le Cheikh Khodja Bendjeloul fut, de son côté, «derrière les promesses du grand artiste Mohamed-Tahar Fergani», ont souligné les participants à cette table ronde, précisant que cet artiste était, aux côtés de Kaddour Dersouni et Zouaoui Fergani, membre de la troupe musicale constantinoise créée dans les années 1940.

Les participants à cette conférence-débat se sont accordés à souligner le rôle déterminant de ces chouyoukh dans la préservation et la continuité du patrimoine musical constantinois et des valeurs artistiques locales et algériennes.

Les organisateurs de l'exposition «Des voix à la nouba», inaugurée en août dernier pour se poursuivre jusqu'à novembre 2015, ont souligné que cette manifestation permet de mettre en lumière la musique arabe dans toute sa dimension, ses différents cachets et son universalité, s'agissant d'un patrimoine du monde arabe mais aussi de toute l'humanité.

La ville du Rocher abritera le congrès de l'Académie arabe de musique

La 5^e édition du congrès de l'Académie arabe de musique se tiendra du 3 au 5 octobre prochain à Constantine, a annoncé, mardi après-midi, le président de cette Académie, Lamine Bechichi.

S'exprimant au cours d'une

conférence de presse au siège du commissariat de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», coorganisateur du congrès, M. Bechichi a précisé que des représentants de 18 pays arabes participeront à cette rencontre dont l'ouverture est prévue à la grande salle Ahmed-Bey (Zénith) qui abritera, pour l'occasion, le Ballet national et de jeunes chanteurs de malouf.

Des conférences thématiques sur «l'attitude de la jeunesse arabe partagée entre la musique authentique traditionnelle et les genres musicaux modernes» sont également prévues au théâtre régional de Constantine (TRC), a indiqué M. Bechichi, élu en 2013 à la tête de cette Académie, fondée en janvier 1971 à Tripoli (Libye) et regroupant la quasi-totalité des pays de la ligue des Etats arabes.

A. S./APS

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Espace Espagne
Jusqu'au 5 novembre :
Cycle filmique intitulé «Les jours du cinéma».

Jeudi 1^{er} octobre à 18h :
Projection du film *Gabor* de Sebastian Alfie (Espagne, 2013)

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)
Jusqu'au 3 octobre :
Deuxième édition des Journées nationales du monologue et de l'humour.

Centre culturel Mustapha-Kateb
Jusqu'au 2 octobre :
Exposition de peinture de l'artiste Chafika Feghir.

Carrefour des Artistes (Tahtahat el Fananin)
Jusqu'au 15 octobre :
Soirées chaabi animées par une pléiade d'artistes professionnels.

Galerie d'Art Aïcha-Haddad
Jusqu'au 1^{er} octobre :
Exposition de peinture de l'artiste Mourad Boucenna.

Palais de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa de Constantine
Jusqu'au 10 octobre :
«Les arts visuels», exposition collective des artistes de l'Est.
Jusqu'au 12 novembre :
Exposition collective intitulée «Al aswat al naouba».

Palais de la culture Malek-Haddad, Constantine
Jusqu'au 10 octobre :
Exposition «Douleur» (peinture et sculpture) des artistes Moulay Taleb Abdellah et Benazouz Noureddine.
Jusqu'au 10 octobre :
Exposition sur «Le chant spirituel constantinois».

8^e Festival international de la bande dessinée

Une trentaine de pays attendus

Des créateurs venus de 32 pays participeront au 8^e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) qui se tiendra du 6 au 10 octobre, sous l'intitulé «Dis-le moi en bulles», avec la Corée du Sud en invité d'honneur.

Durant cinq jours, l'Esplanade Riadh El Feth sera le théâtre de plusieurs activités inscrites au programme du 8^e Fibda qui bénéficie de l'aide du ministère de la Jeunesse et des Sports et connaîtra la participation d'une

quinzaine de maisons d'édition algériennes.

Les visiteurs du 8^e Fibda auront l'opportunité de découvrir la Corée du Sud par sa bande dessinée avec deux grandes expositions : «Les fleurs qui ne fanent jamais» et «Webtoons, ceux qui se dessinent au centre du monde» ainsi que «L'Afrique en partage», une exposition que présenteront des bédésistes africains.

D'autres expositions, de Chine et de Russie entre autres pays participants, auront

également lieu ainsi que des tables rondes, des rencontres entre bédésistes, plusieurs ateliers d'initiation et de formation, des concerts, des projections de films d'animation ainsi que des concours de dessin.

Le 8^e Fibda prévoit également des activités et des spectacles ponctuels dans quelques quartiers d'Alger et de Boumerdès, des hôpitaux et des écoles de l'Algérois.

R. C.

Saïda

Formation au profit d'amateurs du cinéma

Le théâtre régional «Sirat-Boumediène» de Saïda organisera, fin octobre prochain, une formation dans quatre domaines au profit d'amateurs du 4^e art, a-t-on appris mardi auprès de cet établissement culturel.

La chef de la division artistique et technique de ce théâtre régional a précisé que cette formation de deux semaines portera sur les spécialités de l'interprétation, l'écriture dramatique, la scénographie et la chorégraphie.

La formation pratique sera assurée par quatre dramaturges et l'opération des inscriptions sera lancée début octobre, a-t-on fait savoir de même source.

Cette initiation à la pratique théâtrale permettra aux stagiaires de faire partie des

œuvres qui seront produites par le TR de Saïda, selon la source.

Le théâtre régional «Sirat-Boumediène» de Saïda a enregistré, l'an dernier, la formation de 50 jeunes en scénographie et interprétation.

O. N.

Coup-franc direct



Le complexe du joueur émigré

Par Mahfoud M.

Encore une fois, la FAF et le coach national optent pour des joueurs nous venant de l'extérieur pour renforcer la sélection nationale. Des joueurs anonymes comme Tahart, Benrahma et le gardien Djanin devraient porter les couleurs nationales prochainement, alors que l'on ne connaît pratiquement rien sur eux ni sur leur niveau. Pour les responsables de la balle ronde nationale, l'essentiel est d'avoir d'autres joueurs émigrés avec les couleurs nationales. Est-ce que cela est nécessaire de ramener à chaque fois des joueurs de l'extérieur ? En effet, cela se ressent comme un complexe de tout ce qui nous provient de l'extérieur, alors qu'il y a des joueurs en Algérie qui ont aussi le niveau pour figurer en sélection nationale. Que peut nous apporter un joueur qui évolue en Ligue II en France comme Tahart que personne ne connaît ? Encore plus, pourquoi le coach national, Gourcuff se déplace pour voir les matchs du championnat national si en fin de compte, il ne prend aucun de ces joueurs locaux même s'ils se donnent à fond ? Les dirigeants de la balle ronde nationale doivent voir une stratégie claire pour relancer le football national qui se morfond dans les profondeurs à cause justement de cette mise à l'écart du joueur du cru qui n'est pas considéré comme il se doit.

M. M.

Ligue II Mobilis (7^e Journée)

Choc à Bordj Bou Arreridj

La septième journée de la Ligue II Mobilis est caractérisée par ce choc qui mettra aux prises le CA Bordj Bou Arreridj à l'USM Bel-Abbès, le leader, qui aura fort à faire face à un des concurrents pour l'accession en Ligue I. Les gars d'El Bordj qui avaient réussi à battre le MC Saïda lors de la précédente journée souhaitent aligner un autre succès également à domicile face, cette fois-ci, au leader. Toutefois, les circonstances ne seront pas les mêmes, cette fois-ci, étant donné que les gars de la Mekerra sont sur une bonne lancée et ne souhaitent pas lâcher prise surtout que l'enjeu est de garder la place de leader. De son côté, le dauphin, l'ASO Chlef se rendra à Hadjout pour en découdre avec la formation locale, l'USMMH dans un match qui ne sera pas de tout repos pour les poulaillers de Wallemme. En effet, les Hadjoutis ne se laisseront pas faire et feront tout pour

l'emporter et grignoter quelques places dans le classement. Le co-dauphin, le CA Batna, lui se rendra à Médéa pour en découdre avec l'Olympique local. Les Batnéens risquent certainement de laisser des plumes d'autant plus que les Olympiens souhaitent rattrapper le trio de tête. La JSM Béjaïa qui s'était réveillée lors de la précédente journée en remportant sa première victoire aura fort à faire face à la formation d'Arzew. Pour le reste des matchs, les locaux partent avec les faveurs du pronostic, sauf surprises.

Raouf F.

LE PROGRAMME :

- Vendredi 2 octobre 2015 :
- CABBA-USMBA (16h)
- MCEE-USC (17h à huis clos)
- ABS-JSMS (16h30)
- PAC-CRBAF (16h30)
- MCS-ASK (16h30)
- USMMH-ASO (16h30)
- OMA-JSMB (16h30)
- OM-CAB (16h30)

Ligue I Mobilis (7^e Journée)

MOB-CRB en vedette, chaud derby à Oran

Le leader provisoire de la Ligue I, le CR Belouizdad, sera en danger au cours de cette 7^e journée en rendant visite au MO Béjaïa, le détenteur de la Coupe de la saison passée, et qui l'attendra certainement de pied ferme.

Par Mahfoud M.

Auteur d'un succès très important à domicile face au CSC, le Chabab tentera de confirmer sa bonne santé en revenant avec un résultat probant de cette sortie. Toutefois, il aura fort à faire face à une équipe du MOB qui est plus que jamais au pied du mur et qui fera tout pour remporter les trois points du succès. La ville d'Oran accueille en cette journée le derby entre le MCO et l'ASMO et qui sera certainement très disputé. Les Mouloudéens qui sont dans une situation difficile feront tout ce qui est de leur possible pour l'emporter, alors que les Asémistes feront tout pour réussir le meilleur résultat possible. L'USM El Harrach qui s'est fait surprendre lors de la précédente journée par le MCA, aura la mission difficile encore une fois en rendant visite à la formation du CSC qui a un besoin pressent de points et qui fera tout pour l'emporter. D'ailleurs, le coach français des Sanafirs, Velud aura sa dernière chance lors de ce match et on parle déjà de son éventuel successeur. Le MC Alger auteur d'un retour en force ces derniers temps, aura l'occasion de continuer sa marche en avant en recevant à domicile le DRB Tadjenant qui a été accroché at home par la JSK. Pour les Canaris de la JS Kabylie, l'occasion se présente pour réussir un bon coup et aligner trois autres points à domicile. Les Vert et Jaune savent que la situation qui prévaut les oblige à se donner à fond pour s'en sortir et tenter de prendre encore des points sup-



Les Belouizdadis en danger

plémentaires. Toutefois, ils devraient faire très attention à cette équipe de la Saoura qui ne se laisse généralement pas faire et qui voyage généralement bien. L'Entente de Sétif qui a laissé filer de nombreux points jusqu'à maintenant sera dans l'obligation de bien assurer lors de sa réception de l'USM Blida dont le coach, Benchadli, est sur une corde raide après le dernier faux pas à domicile face au NAHD. Enfin, le Nasria qui reçoit le RC Rélizane tentera de l'emporter pour sortir complètement de la zone rouge. A noter que le match qui devait mettre aux prises le

RC Arba à l'USM Alger est reporté et pour cause les Usmistes préparent la demi-finale retour de la Ligue des champions d'Afrique face à El Hilal du Soudan.

M. M.

LE PROGRAMME :

- Vendredi 2 octobre 2015 :
- MCO-ASMO (17h)
- CSC-USMH (18h)
- MOB-CRB (17h)
- MCA-DRBT (16h)
- JSK-JSS (18h)
- ESS-USMB (18h)
- NAHD-RCR (18h)
- RCA-USMA (reporté)

Point de presse de Christian Gourcuff, sélectionneur national

«On vise le moyen terme avec Jeanin, Tahart et Benrahma»

Le sélectionneur national, Christian Gourcuff, a tenu hier un point de presse à la salle des conférences de l'OCO Mohamed Boudiaf, pour aborder le sujet des prochains matchs amicaux en octobre prochain face respectivement à la Guinée et au Sénégal, ainsi que pour révéler la liste des joueurs appelés pour ces deux matchs-test. Expliquant le choix des nouveaux joueurs appelés, notamment, le gardien, Jeanin, le défenseur, Tahart et l'attaquant Benrahma, il avouera qu'il a préféré opter pour des jeunes joueurs pour préparer l'avenir. «On vise le moyen et long terme avec ces jeunes joueurs qui devraient apporter un plus», a-t-il souligné, tout en assurant Jeanin et Tahart découvrant le haut niveau, alors que Benrahma a déjà un peu d'expérience en ligue 1. Interpellé au sujet des joueurs locaux, il dira qu'il a choisi les plus en vue car la concurrence sera rude. «Il faut concurrencer par exemple Ghoulam ce qui n'est pas facile», dira-t-il. Commentant le sujet de Belalil sanctionné pour une affaire de dopage à la cocaïne, il expliquera qu'il n'est pas au courant des détails de cette affaire qu'il suit de loin, avouant qu'il avait voulu

l'avoir dans l'effectif pour le dernier stage après la blessure de Feghouli mais qu'il n'avait pas répondu au téléphone. Il regrettera ce genre de comportement, avouant qu'il y a des joueurs qui ne soucient pas de leur hygiène de vie quotidienne et que le rôle des clubs devrait plus étendu pour suivre leurs joueurs. Il expliquera qu'en EN des prises de sang sont effectuées régulièrement ce qui permet d'être au courant de la situation des joueurs. «Quand on est professionnel on doit respecter son sport», dira le driver national à l'adresse de ces joueurs qui tombent dans les travers et s'adonnent à toute sorte de produit qui n'est pas fait pour améliorer sa performance sportive plus qu'elle ne détruit son métabolisme. Par ailleurs, le coach des Verts avouera que les trois joueurs de l'USMA ne joueront que le premier match amical alors qu'ils retourneront en club pour éventuellement préparer la finale de la Ligue des champions d'Afrique en cas de qualification. Gourcuff est revenu, ensuite, sur ses choix pour affirmer qu'il a laissé Bensebiani et le gardien Chaâl à la disposition de la sélection olympique qui prépare la CAN des U 23 qualificative aux JO de Rio, de

même qu'il souhaite que le gardien Mbolhi puisse gagner encore du temps de jeu pour l'appeler prochainement. Revenant à la dernière réunion qu'il avait tenu avec les entraîneurs de clubs de la Ligue I, il avouera qu'elle été plus une prise de contact. «On a expliqué aux entraîneurs la politique de la Faf. On a rien imposé», a-t-il expliqué comme pour lever tout équivoque. Il a regretté encore l'instabilité dans les clubs, en avouant que les dirigeants de club ne voit pas plus loin qu'un mois et qu'il n'investissent pas dans le temps. Pour ce qui est de la sanction infligée aux techniciens qui n'ont pas assisté à la réunion, il affirmera qu'il ne connaissait pas vraiment la réglementation à ce sujet. Il est, en outre, revenu sur l'affaire Soudani en avouant que ceux qui ont inventé cette histoire avaient tout faux. «C'est malhonnête l'histoire inventée sur Soudani et moi», avait-il souligné. Commentant la programmation de matchs face à des adversaires comme la Guinée et le Sénégal, il dira qu'on a choisi des équipes africaines car les européennes sont prises par leurs éliminatoires et ne seront pas disponibles. Il défendra ce choix en avouant que la Guinée a fait une

très bonne CAN alors que Sénégal est la grande équipe du moment. A noter que sélectionneur de l'équipe nationale, Gourcuff a convoqué 26 joueurs en prévision des deux matchs amicaux des Verts contre respectivement la Guinée et le Sénégal en octobre au stade 5-juillet dans le cadre de la préparation pour les éliminatoires de la Coupe du Monde 2018. Le coach national a convoqué pour la première fois le gardien Mehdi Jeannin (Clermont Foot/FR), Mehdi Tahrat (Paris FC) et Saïd Benrahma (OGC Nice). La liste est marquée également par la convocation de Brahim Boudebouda et le retour du gardien Mohamed-Lamine Zemmamouche (USM Alger), Nabil Bentaleb (Tottenham) et Sofiane Feghouli (Valence), qui avaient déclaré forfait lors du dernier match de l'Algérie face au Lesotho (3-1) disputé le 6 septembre à Maseru dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2017, effectuant leur retour en sélection. L'Algérie accueillera la Guinée le 9 octobre à 18h00 au stade 5-juillet avant de croiser le fer avec les Lions du Sénégal le 13 octobre prochain à 20h30 également au stade 5 juillet (Alger), qui renouera à cette occasion avec les sorties

des Verts après plusieurs années d'absence.

M. M.

LISTE DES JOUEURS CONVOQUÉS :

- Gardiens : Malik Asselah (CR Belouizdad), Azzedine Doukha (JS Kabylie), Mehdi Jeannin (Clermont Foot), Mohamed Lamine Zemmamouche (USM Alger).
- Défenseurs : Brahim Boudebouda (USM Alger), Hichem Belkaroui (Club Africain), Faouzi Ghoulam (SSC Naples), Abderrahmane Hachoud (MC Alger), Nacereddine Khoulal (USM Alger), Carl Medjani (Trabzonspor), Mehdi Tahrat (Paris FC), Mehdi Zeffane (Stade Rennais FC), Ahmed Kashi (Charlton AFC).
- Milieux : Mehdi Abeid (Panathinaïkos), Nabil Bentaleb (Tottenham), Ryad Boudeboud (Montpellier HSC), Sofiane Feghouli (FC Valence), Riyad Mahrez (Leicester City FC), Walid Mesloub (FC Lorient), Saphir Taïder (Bologne), Yacine Brahimi (FC Porto).
- Attaquants : Ishak Belfodil (Beni Yas SC), Saïd Benrahma (OGC Nice), Baghdad Bounedjah (ES Sahel), Islam Slimani (Sporting Lisbonne), El Arbi Hillel Soudani (Dinamo Zagreb).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Culture

L'actrice Chafia Boudraa quitte l'hôpital

L'ACTRICE ALGÉRIENNE Chafia Boudraa devrait quitter mercredi l'hôpital universitaire Mustapha-Bacha (Alger) où elle avait été admise samedi suite à une blessure à la tête causée par une chute, a-t-on appris auprès de la fille de l'artiste.

Chafia Boudraa, dont l'«état s'améliore progressivement» est tombée lors d'une réception organisée en l'honneur d'artistes à l'occasion de l'Aïd el Adha, un accident qui a provoqué «une blessure à la tête nécessitant une hospitalisation d'urgence», a précisé sa fille à l'APS.

Cette dernière a également démenti l'information rapportée par des médias algériens selon laquelle la comédienne se trouvait dans un «état critique».

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, s'était rendu mardi au chevet de l'artiste, avait indiqué un communiqué du ministère.

Née en 1930, Chafia Boudraa est devenue célèbre grâce à de grands rôles au cinéma et à la télévision, notamment celui de «La Aïni» dans le feuilleton «L'incendie» adapté en 1974 par Mustapha Badie du roman éponyme de Mohamed Dib.

En quarante-sept ans de carrière, l'actrice a incarné à l'écran des mères algériennes à la forte personnalité comme dans «Hors-la-loi» du cinéaste franco-algérien Rachid Bouchareb, ainsi que des rôles dans «Mei Watni» et «Lalla el Batoul» de Fatima Belhadj. R. C.

Béjaïa

Rencontres professionnelles tuniso-algériennes

C'EST DANS le cadre d'une stratégie globale mise en place par la Tunisie en Algérie visant l'identification des secteurs d'activité par rapport à l'offre tunisienne et à la demande algérienne, qu'ont été organisées, hier, au niveau du Club Allouï à Tichy les deuxièmes rencontres B to B entre des opérateurs économiques et industriels algériens et tunisiens activant dans plusieurs secteurs, notamment le bâtiment, la promotion immobilière, l'agroalimentaire, les matériaux de construction, les bureaux d'études et engineering, les infrastructures et aménagement, produits et services connexes, etc. équipement d'hôtellerie, l'ameublement, design etc. Une trentaine de chefs d'entreprises et hommes d'affaires tunisiens et 120 opérateurs économiques algériens environ se sont retrou-

vés pour discuter affaires, hier, notamment des possibilités de partenariat, de commerce et de coopération et des opportunités d'investissement dans des secteurs où l'offre tunisienne et la demande algérienne sont en concordance. Selon Riadh Bezzarga, directeur de la mission commerciale tunisienne à Alger «Tunisia Export Alger», «il s'agit de poursuivre l'identification des secteurs porteurs et de se lancer dans les partenariats commerciaux et d'investissements dans les secteurs déjà identifiés et classés lors des rencontres de l'an dernier». «Chaque entreprise est libre de fixer son programme en fonction de ses intérêts», ajoute-t-il. Des visites ont été organisées aux entreprises de la région. H. C.

Oued-Ghir

Des citoyens exigent l'annulation des programmes de logements

DES DIZAINES d'habitants du village Mellala dans la commune de Oued-Ghir se sont rassemblés hier devant le siège de l'APC pour exiger l'annulation des programmes de logements et l'annulation des permis de construire octroyés aux promotions immobilières qui ont commencé à ériger ses projets de construction de logements en R+6. Ces derniers justifient leur demande par le fait que leur village est situé dans une zone rurale pas urbaine comme ils ont

justifié aussi leur réclamation aussi par le fait que le surpeuplement du village avec l'arrivée de nouveaux habitants a provoqué plusieurs manques, vu le nombre d'habitants qui s'est multiplié par trois, alors que les infrastructures de base sont limitées. Ils évoquent le manque de places pour inscrire leurs enfants à l'école, le manque d'eau potable, les chutes de courant électrique, l'exiguïté des routes et leur mauvais état, etc. H. C.

Falsification de documents administratifs à Béjaïa

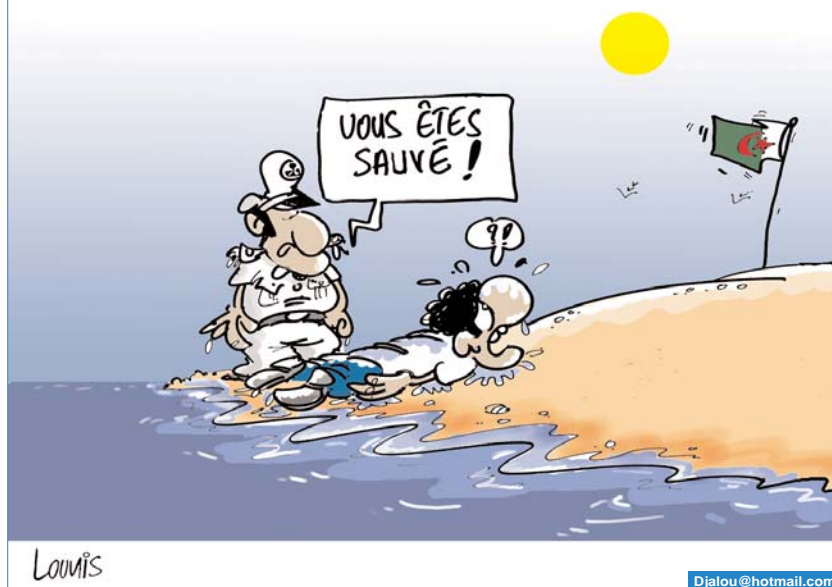
Un individu recherché arrêté

LA BRIGADE de recherche et d'investigations (BRI) a réussi à arrêter un individu recherché pour falsification de documents administratifs et usurpation d'identité, annonce la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il s'agit de B.A. 49 ans résidant à Béjaïa. Ce dernier a été appréhendé au niveau de la résidence universitaire 17-Octobre 1961. Il avait en sa possession deux permis de

conduire avec sa photo dont un falsifié. Il a été présenté devant le parquet de Béjaïa qui l'a placé en détention provisoire. Les éléments de la BRI ont arrêté un individu résidant à El-Kseur en flagrant délit de possession de kif traité et une arme blanche. Il a été placé en détention provisoire par le procureur de la République, ajoute la même source. H. C.

IMMIGRATION CLANDESTINE

HARRAGA SECOURUS EN HAUTE MER



Djalou@hotmail.com

Assemblée populaire de wilaya de Tizi Ouzou

Les élus craignent l'annulation de projets au nom de l'austérité

Les élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi Ouzou se sont interrogés, mercredi, sur le sort réservé à de nombreux projets «structurants» dont la région a bénéficié à l'heure de l'austérité budgétaire prônée par le gouvernement à la suite de la chute des prix du pétrole.

Par Hamid Messir

En effet, les élus du Front des forces socialistes (FFS) comme ceux de l'opposition du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) se sont exprimés tour à tour à l'ouverture des travaux de la session ordinaire de l'APW sur cette affaire même de manière différente mais tous les deux ont tiré la sonnette d'alarme. Pour le groupe du RCD, le gel des projets n'ayant pas fait l'objet d'ordre de service est une certitude en se référant à une instruction émanant du Premier ministre et du ministre des Finances. Parmi ces projets, les élus du RCD citent le CHU, l'extension de la voie ferrée de Oued Aïssi jusqu'à Azazga, la salle de spectacles de 3 000 places et le centre de regroupement des équipes nationales des Aghribs. Ils sont allés jusqu'à évoquer le gel de certains projets en cours, notamment au niveau du pôle universitaire de Tamda. Les élus du FFS ont abondé dans le même sens en appelant à se mobiliser pour faire aboutir les projets faisant l'objet de gel.



Le wali de Tizi Ouzou, Brahim Merrad a rappelé que conformément aux directives du gouvernement les projets déjà lancés seront achevés et que ceux non encore entamés sont gelés tout en assurant qu'ils pourraient faire l'objet d'un arbitrage par secteur. Sans être précis sur les

projets concernés par la mesure du gel au nom de l'austérité, le wali s'est montré rassurant par le fait de recourir à l'arbitrage pour les relancer. En somme, les débats autour du gel des projets au nom de l'austérité budgétaire étaient chauds entre les élus du RCD et du FFS. H. M.

«Un exemple et une référence pour toutes les femmes algériennes»

Hommage de Grine à Amina Belouizdad

LE MINISTRE de la Communication, Hamid Grine, a estimé mercredi, que la speakerine de la Télévision algérienne, Amina Belouizdad, décédée mardi, «est un exemple et une référence pour toutes les femmes algériennes», souligne un communiqué du ministère. M. Grine qui a rendu un dernier hommage à la speakerine de la Télévision algérienne au cours d'une cérémonie de recueillement organisée au Palais de la culture Moufidi-Zakaria, a rendu «un vibrant hommage» à cette grande dame qui, a-t-il précisé, «était un exemple d'authenticité, d'élégance et de professionnalisme». «Elle a relevé avec quelques pionniers de l'ex-RTA, les défis qui se posaient à l'époque à la Télévision algérienne, ceux d'une télévision de qualité et de modernité», a déclaré le ministre de la Communication. A cette occasion, le ministre de la Communication, accompagné du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a présenté ses condoléances à la famille de la défunte. APS